

LE SITE BDK-CONSEIL.COM

Category: [Epargne](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce nom de domaine a été enregistré le 01/02/2022. Il est inscrit sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](#) depuis le 24/03/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Il est proposé d'investir dans les énergies renouvelables par l'intermédiaire d'une société espagnole. Ce site n'est un parmi plusieurs autres recensées récemment.

Le site internet

Il a été créé le 01/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bdk-conseil.com>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir ! Nous avons pu toutefois collecter des informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 76 50 96 96
Le numéro 03 62 02 39 39

Le produit

Il est proposé d'investir dans les produits de la transition énergétique. La plaquette indique que bdk-conseil sert d'intermédiaire dans ce type de produits pour le compte de la société espagnole.

Les règlements

Le site utilise :

La société BEI SUPPORT
Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0036 0355 9910 0022 8293 4

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société. Le site est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 24/03/022.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

